



D 2023-080

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois le 7 novembre à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,  
Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire  
Dûment convoqués le 03 novembre 2023.

**Présents** : Odile CHALAMEL, Marc FLEURY, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Céline ROCH EUVRARD, Serge TICHKIEWITCH.

**Absent excusé** : Pierre-Damien GALENE donne pouvoir à Pascal GINOLLIN, Jérôme GINOLLIN donne pouvoir à Serge TICHKIEWITCH.

**Absent** : Mathieu SCIASCIA

**Secrétaire de séance** : Amandine PAGET

**Assistent à la réunion** : Christophe MAREC

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 6
Nombre de suffrage exprimés : 8
Votes pour : 8
Votes contre : 0
Blancs : 0
Abstentions : 0

### Objet : Validation des horaires scolaires à compter de la rentrée 2024

L'organisation du temps scolaire, qui avait été validée pour 3 ans, ne sera plus effective pour l'année scolaire 2024/2025.

Afin de préparer la rentrée scolaire 2024, il est donc nécessaire de présenter une nouvelle demande concernant l'organisation du temps scolaire, auprès des services de l'éducation nationale de la Savoie. Pour initialiser cette démarche, le conseil d'école s'est réuni le 19 novembre 2023.

Monsieur Le Maire porte à la connaissance du conseil municipal, le procès-verbal du conseil d'école, qui a validé de reconduire l'organisation actuelle, par vote, pour les 3 années à venir. Les horaires suivants sont maintenus :

- Jours : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
- Matin : 8h30/11h45 (accueil des élèves à partir de 8h20)
- Après-midi : 13h45/16h30 (accueil des élèves à partir de 13h35)



Le conseil municipal, après avoir délibéré, valide les horaires votés par le conseil d'école et autorise Monsieur Le Maire à déposer le dossier auprès des services du Directeur Académique de l'éducation nationale de la Savoie.

Fait et délibéré, les jour, mois, an ci-dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Serge TICHKIEWITCH



Abstentions : 0
Blancs : 0
Votes contre : 0
Votes pour : 8
Nombre de suffrage exprimés : 8
Nombre de membres présents : 8
Nombre de membres en exercice : 8

Objet : Validation des horaires scolaires à compter de la rentrée 2024

L'organisation du temps scolaire, qui avait été validée pour 3 ans, ne sera plus effective pour l'année scolaire 2024/2025.

Afin de préparer la rentrée scolaire 2024, il est donc nécessaire de présenter une nouvelle demande concernant l'organisation du temps scolaire, auprès des services de l'éducation nationale de la Savoie. Pour initier cette démarche, le conseil d'école s'est réuni le 19 novembre 2023.

Monsieur Le Maire porte à la connaissance du conseil municipal, le procès-verbal du conseil d'école, qui a validé la reconduite l'organisation actuelle, par vote, pour les 3 années à venir. Les horaires suivants sont maintenus :

- Après-midi : 13h45/16h30 (accueil des élèves à partir de 13h35)
- Matin : 8h30/11h45 (accueil des élèves à partir de 8h20)
- Jours : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi



## Procès-verbal du Conseil d'école du 1er trimestre

Jeudi 19 novembre 2023

### Présents :

Équipe enseignante : Myriam Pettelot, Delphine de Lafarge

Patricia Tallon (ATSEM), Christine Farget (AESH)

Marie-Thérèse Miguet (DDEN)

Mairies: Serge Tichkiewitch, Pascal Ginollin (Aillon-Le-Jeune), Vincent Miguet et Déborah Kanarek (Aillon-Le-Vieux)

Parents d'élèves : Amandine Paget, Marion Badée, Marie Calonne

Excusé(e)s: Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, Caroline Achain

Secrétaire de séance : Delphine de Lafarge

Présentation des membres du conseil d'école, fonctionnement, déléguées de parents d'élèves élues en octobre 2022 (M. Calonne, A. Paget, M. Badée et C. Achain).

### 1. Rentrée scolaire : effectifs, fonctionnement :

Rentrée 2023, 2 classes (4 niveaux par classe) :

- **Classe des PS-MS-GS-CP** : Enseignante (et directrice de l'école) : Myriam Pettelot + Patricia Tallon (ATSEM)
- **Classe des CE1-CE2-CM1-CM2** : Enseignante : Delphine de Lafarge
- Christine Farget: Accompagnante d'Elèves en Situation de Handicap.
- **Cantine** : Angélique Tripet, Angélique Ginollin et Nathalie Deruy
- **Garderie** : Patricia Tallon (matin), Angélique Tripet (matin et soir)
- **Entretien des locaux** : Patricia Tallon et Angélique Tripet

**Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté** : pas d'enseignant spécialisé qui intervienne dans nos classes cette année.

**Psychologue scolaire** : Isabelle Michault, qui peut intervenir sur notre demande ou celle des parents, pour faire passer des bilans, rencontrer les parents, aider à mettre en place des aides extérieures. Participe à l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

Effectifs :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
<b>MAT-CP</b>	3	4	8	6					<b>21</b>
<b>CE-CM</b>					4	3	9	2	<b>18</b>
								<b>Total</b>	<b>39</b>

### 2. Vote du règlement intérieur :

Le règlement intérieur (ajout au règlement départemental des écoles de Savoie) est validé à l'unanimité. Il sera transmis dans les cahiers de liaison et signé par les familles et transmis aux mairies.

Election des parents d'élèves pour la rentrée 2024 : Vote du scrutin papier par correspondance pour les élections d'octobre 2024.

### 3. Journée d'hommage lundi 16 octobre et PPMS :

**Journée d'hommage et minute de silence** : un échange a été instauré avec les élèves (de la GS au CM2), en début d'après-midi, afin d'expliquer, au mieux, les raisons de l'hommage, et de la minute de silence. Les échanges sont restés adaptés à l'âge des élèves. A 14h, les élèves et les enseignantes ont respecté une minute de silence en mémoire aux victimes.

Un message a été envoyé aux familles pour les informer de la tenue de ce temps d'hommage.

**Plan Vigipirate** : Le Plan Vigipirate est au niveau « urgence attentat ».

*Le plan Vigipirate se traduit par une plus forte sécurisation des écoles et des établissements scolaires.*

**Consignes :**

**L'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte.**

Un contrôle visuel des sacs doit être effectué ; en cas de refus, le directeur d'école ou le chef d'établissement peut refuser l'accès à l'établissement.

**L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ; en cas de doute, le directeur d'école ou le chef d'établissement peut refuser l'accès à l'établissement.**

Dans l'année, il faut réaliser au moins 3 exercices de simulation dont au moins 1 exercice PPMS attentat/intrusion. À côté de ces exercices, sont organisés en plus les exercices spécifiques sécurité incendie. **Un exercice incendie a déjà été organisé en octobre, un exercice attentat/intrusion est prévu en novembre.**

**4. Projet d'école 2022-2025 :**

**Axes de travail pour cette année :**

- **Amener les élèves à avoir une culture littéraire riche et diversifiée** : Les accueils à la bibliothèque d'école se poursuivent grâce à l'aide des parents. A prévoir : achat de livres pour renouveler certaines propositions de lecture (proposition : faire une liste de types de livres souhaités et demander aux parents s'ils possèdent de tels livres en bon état dont ils souhaiteraient se dessaisir).  
L'accueil d'auteurs à l'école est programmé pour mai 2023.
- **Garantir un climat scolaire de bonne qualité. Prévenir le harcèlement** : La charte de l'école (travaillée l'année dernière) va de nouveau être transmise aux familles.  
Des débats philo vont se dérouler en novembre (intervention de l'animatrice de l'Office central de la Coopération à l'Ecole de la Savoie) avec des thématiques liées au vivre ensemble, au respect, au handicap.  
Travail autour de l'autonomie et du vivre ensemble dans le cadre du projet de classe de découverte.
- **Organisation du temps scolaire de l'élève** : renouvellement de demande de dérogation de l'organisation du temps scolaires/ horaires. Il est décidé, par un vote, lors de ce conseil d'école de reconduire l'organisation actuelle.  
**Point garderie :**  
Problème de sureffectif par rapport au règlement actuel (12 enfants).
- **Répondre à la difficulté scolaire et /ou répondre aux besoins particuliers** : Le coordonnateur ULIS du collège intervient dans notre école de manière régulière. Il apporte son soutien aux élèves relevant d'un Projet Personnalisé de Scolarisation.
- **Sensibilisation au développement durable** : Utilisation des énergies renouvelables (eau et soleil).  
Observer des traces anciennes ou récentes de l'utilisation des énergies renouvelables (eau / soleil) autour de nous et dans le temps. Comparer l'utilisation des ressources en eau sur des sites différents : Aillon Le Jeune/Le Pradet (Var).

**Evaluation d'Ecole** : Cette année, toutes les écoles des Bauges sont en « Evaluation d'Ecole ». 3 temps : Auto-évaluation, évaluation externe et restitution. Nous avons reçu un mail de L'IEN en charge de la coordination de l'évaluation externe de notre regroupement d'école.

## LES FINALITES DE L'EVALUATION

L'évaluation a pour finalité d'améliorer :

- le service public d'éducation ;
- la qualité des apprentissages (cognitifs et socio-émotionnels) ;
- le parcours des élèves ;
- leur réussite éducative



L'évaluation aide les écoles à faire émerger leurs **caractéristiques propres**, à analyser elles-mêmes leurs **décisions et actions propres**, leur **fonctionnement**, les **résultats de leurs élèves** et la **qualité de leur suivi**, à valoriser l'**investissement** de leurs équipes pédagogiques et à dégager des pistes d'action.

### 5. Budgets et Projets pour 2023/2024 :

Présentation des comptes de l'OCCE – Validation des budgets

**Projet classe de découvertes** : un devis avec le coût par élève a été reçu (554,00 euros) ainsi que des plannings par classe : activités liées au milieu de bord de mer : pêche à pied, balade sentier littoral, visite port des Oursinières, visite ile de Porquerolles, visite mine de Cap Garonne. Intervention sur la protection de l'eau...

On attend les prochains conseils municipaux pour connaître la subvention des mairies.

### Projets prévus pendant l'année scolaire :

En dehors des projets cités précédemment, il est prévu :

- **Spectacles** (1 spectacle par classe) : Malraux/Chambéry pour la classe des CE-CM, Aix-Les-Bains pour la classe des Mat-CP.
- **Activités sportives ou sorties nature** :
  - Courseton cantonal, (de la PS au CM2) : 13/10/22 plan d'eau de Lescheraines. Participation de toutes les écoles des Bauges, de la PS au CM2. Très belle journée !
  - Sorties « nature » pour les Mat-CP : sorties régulières qui permettent d'apprendre à se déplacer, à observer la nature.
  - Sorties ski ou raquettes (janvier 2023).
  - Sortie musée à Grenoble.

Fin de la réunion à 20h30

La directrice

*Myriam Pettelot*